DLP 19-04-95007401

Avertissements Agricoles



GRANDES CULTURES

SRPV NORD PAS-DE-CALAIS

Bulletin N°5 du 14 Avril 1995

Blé d'hiver

Les stades évoluent vers le 1er noeud, souvent atteint pour les plus précoces : SIDERAL, TREMIE, SOISSONS, TRIBUN (épi 5 à 8 cm en moyenne), BOURBON, BRIGADIER et CHARLY sont en situation intermédiaire avec en moyenne épi 3 à 5 cm. Les tardifs sont à épi 1 à 3 cm comme FORBY et surtout VIVANT et HAVEN très en retard.

La rouille jaune fait son apparition en Flandre Maritime entre Gravelines et Dunkerque. Les variétés concernées en priorité sont : RITMO, SLEJPNER, TREMIE, et VIKING. Les symptômes sont relativement discrets.

Autres maladies pas d'évolution. L'Oidium ne démarre pas, la septoriose est stabilisée par le temps sec.

Jaunisse nanisante quelques parcelles très attaquées signalées en Flandre Maritime sur VIVANT.

Préconisation

Intervenir en T1 sur variétés précoces. Contrôler la présence éventuelle de rouille jaune en Flandre maritime et intervenir avec des spécialités comme TIPTOR'S, ALTO, UNIX + ALTO, OPUS etc...

Escourgeon

Les stades sont un peu en retard par rapport aux premiers blés.

Variété	Hauteur Epi cm	Stade
PLAISANT	2,0	
EXPRESS	1,0	
CLARINE	2,5	
PASTORALE	1,0	
GLENAN	4,0	
OCEANE	1,5	
MAJESTIC	3,0	
TAMARIS	6,0	1 N
SYSTEL	5,0	1 N
BALI	4,5	1 N
LABEA	2,0	
ENERGY	1,7	

Notation du 10/04 sur essai Hauts de France à Aubigny en Artois (Arras)

- **Blé : Premiers cas de rouille jaune**
- **Escourgeons : Choix du régulateur**
- **Orge de printemps : Premiers pucerons ailés**
- **Jachères : Pensez aux nématodes !**

Directeur Gérant : S. DUVAUCHELLE Publication Hebdomadaire

draf daaf

D.R.A.F. - Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27 - Fax : 21.43.97.72

P8

Abonnement : Régisseur des Recettes D.R.A.F. - BP 505 - 59022 LILLE Cedex - ISSN 0758-7968 - CPPAP N°



La rhynchosporiose est bien visible partout. L'helminthosporiose démarre sur PLAISANT et LABEA. La rouille naine est présente en toutes parcelles en faible intensité (quelques pustules). Sur les pieds touchés par la mosaïque ou la jaunisse, la rouille naine est beaucoup plus présente.
La jaunisse nanissante est très marquée sur certaines parcelles non protégées insecticide automne en particulier dans le Sud de la Région (Bapaume, Cambrai).

Régulateur : les stratégies à 2 applications sont les plus couramment préconisées, avec 1ère intervention à 1er noeud ou juste avant (épi 4-5 cm) avec MODDUS (0,6 l/ha) ou SONIS (0,8 l/ha) ou TERPAL (1,5 l/ha) ou VIVAX (1,5 l/ha), ...
et 2ème intervention au stade sortie dernière feuille - dernière feuille étalée, juste avant sortie des barbes avec ETHEVERSE ou CERONE (0,5 à 0,7 l/ha) à utiliser si les températures sont suffisamment élevées (entre 12 et 25°C).
Il est possible de redoubler l'application de MODDUS ou de SONIS, mais un intervalle de 20 jours minimum doit être respecté entre les deux applications, et la 2ème intervention ne doit pas être postérieure au stade 2 noeuds.

Orge de printemps

Levée en cours. Surveillez l'arrivée des pucerons vecteurs de la jaunisse pour les parcelles n'étant pas protégées par un traitement de semences GAUCHO ORGE. Les captures de *Rhopalosiphum padi*, principal puceron vecteur viennent de débuter au piège à succion de Loos-en-Gohelle. 1 capture le 4 Avril, 1 le 5 Avril, 1 le 8 Avril et 1 le 11 Avril.
Surveillez tout particulièrement les parcelles jouxtant des parcelles de céréales colonisées à l'automne et non protégées insecticides ou les parcelles voisinant des champs de repousses, ou les parcelles à proximité des jachères fixes avec en particulier ray-grass.
Intervenez dès que 5 % des pieds sont porteurs de pucerons.

Pois

Levée en cours. Surveillez la présence de thrips dès avant la levée. Ils sont nuisibles dès le stade crosse. Pas de grosses attaques. Les densités sont faibles pour le moment.

Jachère

Avant de choisir un couvert en jachère rotationnelle, ne pas oublier de prendre en compte le problème nématode.
Le nématode de la betterave *Heterodera schachtii* se développe principalement sur 2 familles de plantes : les chénopodiacées (betteraves , épinard, chénopode etc...) et les crucifères.
La moutarde, le radis et la navette appartiennent à cette famille et sont susceptibles de multiplier les nématodes. On évitera donc de les implanter dans toute parcelle devant entrer dans un assolement betteravier.
Rappel : le colza est lui aussi favorable au développement des nématodes.
A l'inverse, s'il y a présence de nématodes on aura intérêt à implanter une jachère de crucifères résistantes ou tolérantes au nématode pour assainir les parcelles.
Il existe plusieurs variétés de radis nématicides et une variété de moutarde antinématodes (Serval)